

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Procès-verbal

Date et heure Mardi 31 mai 2023, de 10 h 00 à 12 h 00

Lieu Campus Sursee, 6210 Sursee (LU)

Ordre du jour

1. Salutations
2. Mot de bienvenue de Thomas Hegnauer, directeur du centre de séminaires Campus Sursee
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2022
4. Admission de nouveaux membres
5. Rapport annuel 2022
6. Comptes annuels 2022 et rapports de l'organe de révision et de la commission de gestion
7. Présentation des candidat·e·s à la présidence et à la direction
8. Élections
9. Programme annuel du secrétariat général, activités de l'association 2023 / 2024
10. Budget 2023 / 2022
11. Cérémonie départ
12. Divers

1. Salutations

La présidente Andrea Bory accueille les membres de l'association, les invité·e·s ainsi que les collaborateurs et collaboratrices à l'assemblée générale 2023 (AG) au Campus Sursee. Il s'agit de sa huitième et dernière AG. Elle souligne les années enrichissantes, et témoigne sa joie et sa gratitude pour la bonne collaboration constructive avec toutes les personnes participantes. Les membres de l'AG se présentent tous en quelques mots.

L'ordre du jour a été envoyé avec les documents de séance. Personne ne souhaite apporter de modification au déroulement de l'AG.

Élection du scrutateur

Albert Bernet, de la Chambre lucernoise d'agriculture, est élu scrutateur. Les corporations de droit public et les personnes morales ont droit à deux voix. Les personnes physiques disposent d'une seule voix.

Au total, 13 organisations membres et 2 particuliers sont présents, soit un total de 28 voix. Sauf disposition contraire des statuts, les décisions sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées. Le premier tour des élections s'effectue à la majorité absolue (15 voix), le second à la majorité relative.

2. Mot de bienvenue de Thomas Hegnauer, directeur du centre de séminaires Campus Sursee

Monsieur Thomas Hegnauer présente le Campus Sursee. Ce centre de séminaires existe depuis environ 50 ans. Ces dernières années, il a connu un développement marqué. Il s'agit désormais du plus grand centre de formation dans le secteur de la construction en Suisse. Chaque année, plus de 1000 apprenti-e-s sont formé-e-s dans différents métiers. Le campus est réputé pour la diversité de son offre. Même les petits salons d'exposition y trouvent leur place. La salle d'événements peut accueillir 1000 personnes. Chaque année, sept tonnes de pommes et 43 000 kilos de viande sont consommés sur le campus. La surface totale du complexe hôtelier équivaut à 10 % de celle de la ville de Lucerne.

Le directeur d'Agriviva Ueli Bracher remercie Thomas Hegnauer de cet exposé intéressant et lui remet un petit cadeau.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2022

- **Le procès-verbal de l'AG du 31 mai 2022 est adopté à l'unanimité.**

4. Admission de nouveaux membres

Les personnes suivantes demandent l'adhésion à Agriviva en tant que particuliers :

- Gioya et Fabio Caprez de Trin-Mulin (famille d'accueil Agriviva)
- Renate et Daniel Salzmänn d'Eggiwil (famille d'accueil Agriviva)
- Ria et Beat Wickli d'Ennetbühl (famille d'accueil Agriviva)
- Hanspeter Renggli de Ruswil (membre individuel, candidat à la présidence)

- **Les quatre demandes sont acceptées à l'unanimité.**

Nombre de personnes participantes dès à présent : 101 (62 particuliers, 39 institutions)

Andrea Bory souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la famille Agriviva.

L'élection de Hanspeter Renggli (membre individuel) fait passer le nombre de voix des particuliers de 2 à 3. L'AG compte désormais 29 voix. La majorité absolue reste de 15 voix.

5. Rapport annuel 2022

Tous les membres ont reçu le rapport annuel détaillé en même temps que l'invitation à l'AG.

Andrea Bory remercie le secrétariat général pour la rédaction du rapport annuel, en particulier Jacqueline Schlüssel, et donne la parole à Ueli Bracher pour de plus amples informations. L'année statistique correspond aux placements effectués entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022 (à ne pas confondre avec l'exercice comptable).

Au niveau suisse, les placements ont diminué de 22,3 % par rapport à l'année précédente (1082, contre 1393). Après les restrictions de voyage imposées par le coronavirus, nombre de jeunes ont eu envie de partir en vacances à l'étranger. Le camp fédéral scout, qui n'a lieu que tous les quatorze ans, a sans doute eu un effet modérateur lui aussi. Ce camp s'est déroulé du 27 juillet au 6 août 2022 dans la vallée de Conches et a réuni plus de 30 000 participant·e·s, surtout des jeunes.

Agriviva répartit ses participant·e·s dans trois segments :

- Volontaires : jeunes résidant en Suisse qui ne participent pas au programme Agriviva dans le cadre d'un stage scolaire.
- Stagiaires : participant·e·s dans le cadre scolaire en Suisse ; en général, les élèves peuvent choisir parmi plusieurs types d'activités, les stages Agriviva constituant une option.
- Étrangers : jeunes résidant à l'étranger (ressortissant·e·s de l'UE/AELE ou Suiss·ess·es de l'étranger).

Dans le segment « Volontaires », les placements ont été de 20,7 % inférieurs à ceux de l'année précédente. Le nombre total de 770 participant·e·s représente une baisse marquée par rapport à la moyenne à long terme. Cette chute s'explique par la dynamique évoquée au début de ce point d'ordre du jour.

Dans le segment « Stagiaires », les placements ont diminué de 34,7 %. Seuls 171 placements (contre 262 l'année précédente) ont pu être effectués. Ce recul était en partie dû à des changements organisationnels au sein des écoles (suppression d'Agriviva en tant qu'option de stage pour certaines orientations à l'école cantonale de Romanshorn). À l'école de maturité spécialisée de Bâle, la plus grande école partenaire, la demande des élèves pour des stages dans des crèches (solution de substitution au stage Agriviva) s'est révélée particulièrement élevée en 2022.

Le segment « Étrangers » a enregistré un recul de 11 %. Là encore, les causes sont à chercher dans l'envolée du nombre de voyages à l'étranger pour les vacances.

Le pourcentage des filles participantes a été de quelque 60 %. Environ 85 % des stagiaires avaient entre 14 et 18 ans. Ces chiffres indiquent une fois de plus que les participant·e·s potentiel·le·s plus âgé·e·s voyagent beaucoup.

Les stages ont plus diminué en Suisse alémanique (de 965 à 699, soit -27,5 %) qu'en Suisse romande (de 305 à 272, soit -9,1 %). Au Tessin, il y a aussi eu moins de stages qu'en 2021 (123 contre 111, soit -9,7 %). Dans l'ensemble, le pourcentage de stages effectués en Suisse romande était plus élevé que les années précédentes.

À la fin d'un stage, les jeunes et les familles d'accueil reçoivent chacun un questionnaire de satisfaction. Ce document sert à contrôler la qualité des stages Agriviva. En 2022, tant les jeunes que les familles ont jugé en grande majorité que les placements étaient bons à très bons (86,8 % et 83,1 %). L'évaluation de la qualité des prestations Agriviva allait dans le même sens (94,2 % et 97,1 %).

Activités de marketing

Le site web a été remanié et optimisé pour l'utilisation mobile. Ce remaniement s'est révélé judicieux. En effet, 64 % des utilisatrices et utilisateurs accèdent au site au moyen de leur téléphone portable, soit 7,5 % de plus que l'an passé. Les jeunes n'utilisent presque plus l'ordinateur. Au total, environ 100 000 personnes ont visité le site web d'Agriviva et ont consulté environ 2 millions de pages, soit une moyenne de 20 pages par personne. Il s'agit là d'une navigation active.

Andrea Bory se dit reconnaissante et soulagée de cette année sans incident majeur. Le comité se penchera sur la nouvelle stratégie lors de sa retraite annuelle en septembre 2023. Il s'agit de maintenir une offre large et de qualité, afin de rester une option attrayante pour les jeunes à l'avenir.

➤ **Le rapport annuel 2022 est adopté à l'unanimité.**

6. Comptes annuels 2022 et rapport de l'organe de révision

Les membres ont reçu les comptes annuels et le commentaire avec l'invitation à l'AG.

Ueli Bracher présente ces documents comme suit :

L'exercice 2022 s'est bouclé sur une perte de 24 150,19 CHF. Trois éléments déterminants en sont à l'origine :

1. L'affaiblissement du nombre de placements s'est traduit par une baisse des contributions des participant·e·s et des familles paysannes.
2. La contribution de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a été inférieure à celle de l'année précédente. L'OFAS dispose d'un budget fixe, qu'il répartit sur la base de points entre les organisations requérantes. En 2022, davantage d'organisations ont soumis une demande de subvention que l'année précédente. De ce fait, Agriviva a reçu moins de fonds par point obtenu. Agriviva se situe déjà au maximum des points possibles. Andrea Bory profite de l'occasion pour remercier Ueli Bracher d'avoir maximisé les possibilités de financement auprès de l'OFAS.
3. En raison de l'évolution négative des marchés boursiers (guerre en Ukraine, crise énergétique), les fonds obligatoires se sont bouclés sur une perte de 31 881,57 CHF.

Les membres n'ont pas demandé de plus amples informations.

Le contrôle des comptes annuels d'Agriviva a eu lieu à deux niveaux : la société fiduciaire « hit Treuhand », sise à Uster, a vérifié la partie technique de la comptabilité ainsi que les exigences légales et statutaires ; la commission de gestion (Sem Genini et Sandro Michael) a contrôlé les comptes annuels. Ce contrôle a eu lieu en ligne le 17 février 2023. Les deux organes de contrôle ont attesté qu'Agriviva tenait une comptabilité appropriée et consciencieuse. Aucune réclamation n'a été formulée.

Sandro Michael avait prévu d'être là pour présenter le rapport de la commission de gestion. Or, pour des raisons familiales, il a dû se décommander à la dernière minute. Les membres lisent eux-mêmes le rapport projeté.

La commission de gestion propose d'approuver les comptes annuels 2022 et de décharger les organes responsables.

- **Les membres de l'AG approuvent les rapports de l'organe de révision et de la commission de gestion ainsi que les comptes annuels 2022 à l'unanimité.**
- **L'AG donne quitus aux organes responsables.**

Andrea Bory remercie toutes les personnes ayant contribué à ce bon résultat de leur confiance et de leur soutien pour continuer à faire connaître l'agriculture et ses activités à l'extérieur par le biais de la communication.

7. Présentation des candidat-e-s à la présidence et à la direction, et d'un nouveau membre au comité

Andrea Bory est ravie que deux personnes parfaitement qualifiées aient pu être trouvées pour les deux fonctions centrales que sont la présidence et la direction. Elle remercie ses collègues du comité de leur investissement lors de l'attribution des postes.

Les membres de l'AG ont reçu le CV succinct de Hanspeter Renggli et Katharina Teuscher dans les documents de séance. Tous deux se présentent encore personnellement aux membres présents.

Hanspeter Renggli est marié et père d'une petite fille. Sur son exploitation de Ruswil (LU), il élève des bœufs Black Angus et entretient une exploitation d'alpage pendant les mois d'été. Il est membre de la commission des jeunes agriculteurs et siège à ce titre dans la commission permanente Communication de l'USP. En tant que nouveau président d'Agriviva, il veut contribuer à amener les jeunes à la campagne pour leur permettre d'acquérir une expérience sur le terrain et de se faire leur propre idée de l'agriculture suisse.

Gaby Mumenthaler est responsable du secteur Communication et services internes de la Chambre bernoise d'agriculture depuis deux ans. Elle reprend le siège de Stefan Heller pour représenter les intérêts de la région bernoise et des antennes de placement au sein du comité. Gaby Mumenthaler n'a pas pu être présente pour des raisons de calendrier.

Katharina Teuscher est très heureuse de pouvoir reprendre la direction d'Agriviva. Elle remercie les personnes présentes pour leur accueil chaleureux et l'introduction à ses nouvelles tâches. Elle a elle-même grandi dans un petit village agricole de la vallée de la Töss et s'investit dans diverses organisations pour défendre les valeurs de la Suisse. Préserver la diversité du pays est pour elle une préoccupation majeure. L'agriculture contribue à la diversité de la Suisse dans de nombreux domaines. Apporter sa pierre à l'édifice est pour elle une tâche gratifiante.

8. Élections

Les membres ont reçu le bref profil des personnes qui se (re)présentent à l'élection au comité et à la commission de gestion. Stefan Heller se retire du comité. Raymond Anliker, Mirjam Hofstetter et Urs Urech, membres actuels du comité, se mettent à disposition pour un nouveau mandat de quatre ans. Les nouveaux membres à élire au comité sont Hanspeter Renggli, candidat à la succession d'Andrea Bory, et Gaby Mumenthaler.

La présidente propose aux personnes présentes d'élire par vote collectif les nouveaux membres du comité Hanspeter Renggli et Gaby Mumenthaler, ainsi que les membres actuels proposés à la réélection.

L'AG approuve la démarche à l'unanimité.

Élection et réélection des membres du comité

- **Les trois membres actuels Raymond Anliker, Mirjam Hofstetter et Urs Urech ainsi que les nouveaux membres Hanspeter Renggli et Gaby Mumenthaler sont confirmés à l'unanimité dans leur fonction au comité et remerciés par des applaudissements nourris.**

Élection de la présidence

Andrea Bory se retire après huit années de vif engagement. Hanspeter Renggli se présente à la succession d'Andrea Bory.

- **Hanspeter Renggli est élu à l'unanimité nouveau président d'AgriViva et remercié par des applaudissements nourris.**

Élection de la commission de gestion

- **Sem Genini est réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat de quatre ans.**

Élection de la société fiduciaire « hit Treuhand »

- **La société fiduciaire « hit Treuhand » est réélue à l'unanimité pour un nouveau mandat de quatre ans.**

Demande d'élargissement du comité

Le comité doit planifier à moyen terme le renouvellement et la poursuite de la diversification des compétences et des groupes d'intérêt. Pour être en mesure d'agir et de prendre des décisions en ce qui concerne sa planification, il demande à l'AG de pouvoir :

- admettre en cours d'année un ou deux nouveaux membres en son sein pour une collaboration active (par ex. admission de représentant-e-s des familles paysannes)

L'élection officielle aura alors lieu lors de l'AG 2024.

Andrea Bory soumet la demande au vote de l'AG.

Admettre en cours d'année un ou deux nouveaux membres au sein du comité pour une collaboration active

- **L'AG approuve la demande à l'unanimité.**

Passage de témoin

Andrea Bory remet à Hanspeter Renggli et Katharina Teuscher une grande portion de bonheur (un pot de fleurs avec des marguerites) et leur souhaite beaucoup de joie et d'efficacité dans leurs nouvelles tâches.

9. Programme annuel du secrétariat général, activités de l'association 2023 / 2024

Les membres ont reçu le programme annuel 2023 du secrétariat général ainsi que les activités jusqu'en 2024 avec l'invitation à l'AG. Katharina Teuscher présente le programme annuel. L'accent des activités de marketing est mis sur la promotion des offres auprès des jeunes. À l'heure actuelle, une campagne est menée à cet effet sur Snapchat. Aucune question n'est posée sur les activités du secrétariat général et sur les activités de l'association en 2023/24.

10. Budget 2023 / 2024

Les membres ont reçu les budgets 2023 et 2024 avec l'invitation à l'AG.

Corrections du budget 2023

Lors de l'AG de l'an passé, le budget 2023 avait été présenté et accepté en plus du budget 2022. En raison du déroulement effectif de l'exercice 2022, le budget 2023 a subi certaines corrections en matière de personnel. La réattribution simultanée des postes de collaborateur du secrétariat et de directeur a doublé les coûts salariaux. L'aide financière de l'OFAS a également dû être revue à la baisse, conformément aux chiffres effectifs. Le résultat annuel 2023 sera inférieur à celui budgété initialement (-15 275 CHF contre 2625 CHF). Ueli Bracher explique que d'autres postes budgétaires ont été déplacés, mais sans incidence majeure. La réattribution de deux postes fait de 2023 une année exceptionnelle.

- **Les corrections au budget 2023 sont approuvées à l'unanimité.**

Budget 2024

Pour 2024, le secrétariat général budgétise un résultat d'exploitation positif de 725 CHF, pour autant que les financements actuels puissent être aussi garantis en 2024.

- **Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité.**

11. Cérémonie de départ

Urs Urech remercie chaleureusement Andrea Bory, présidente en exercice de l'association, en lui adressant des mots d'estime et en reconnaissant son investissement infatigable pour Agriviva, et lui remet un cadeau de départ. Avec son calme et sa pondération, elle a conduit l'organisation sans rupture à travers la pandémie de coronavirus. Construire des ponts non seulement entre ville et campagne, mais aussi avec la Suisse romande, a toujours été pour elle une préoccupation majeure. Andrea Bory remercie de tout cœur le directeur sortant Ueli Bracher et rend hommage à ce qu'il a accompli, à savoir la mise en place du nouveau site web, la réalisation des travaux stratégiques, l'engagement pour l'obtention de l'aide de l'OFAS, l'entretien et le rafraîchissement des comptes sur les réseaux sociaux, et bien d'autres choses encore.

Andrea Bory remercie aussi Stefan Heller, membre du comité, absent aujourd'hui, et prend congé de lui.

12. Divers

La parole n'est plus demandée.

Andrea Bory remercie toutes les personnes présentes ainsi que tous les contributeurs et contributrices de leur participation à la préparation de cette AG, et les invite à l'apéritif et au dîner en commun. L'AG se termine à 11 h 55.

Winterthour, le 7 juin 2023

La présidente



Andrea Bory

La secrétaire



Katharina Teuscher

Participant-e-s

Organisations membres

Anliker Raymond	Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung / membre du comité
Bernet Albert	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband
Brönnimann Renate	Berner Bauern Verband
Diriwächter Thomas	Landwirtschaft Aargau
Dumauthioz Yaël	Prométerre, Pro Conseil
Fürst Rahel	St. Galler Bauernverband
Hofstetter Mirjam	Union suisse des paysans / membre du comité
Lysser-Boss Rahel	Solothurner Bauernverband
Marti Doris	Union suisse des paysannes et des femmes rurales / membre du comité
Sadiku Urata	Kantonale Amtsstelle / Arbeitsmarkt / Kanton Glarus
Saner Peter	Geschäftsführer Bauernverband beider Basel
Théraulaz Carine	Agora / membre du comité
Widmer Franz	Groupement suisse pour les régions de montagne

Membres individuels (particuliers)

Bory Andrea	Présidente d'Agriviva jusqu'au 31 mai 2023
Renggli Hanspeter	Président d'Agriviva à partir du 1 ^{er} juin 2023
Urech Urs	membre du comité

Invité-e-s

Hess Dr. Hans Dieter	Dienststellenleiter Landwirtschaft und Wald, Kanton Luzern
Hochuli Andrea	Präsidentin Landfrauen Aargau ALFV
Scherrer Josef	Leiter Regionalredaktion BauernZeitung Zentralschweiz / Aargau

Agriviva

Bracher Ueli	Directeur jusqu'au 31 juin 2023
Lauber Martin	Collaborateur du secrétariat
Teuscher Katharina	Directrice à partir du 1 ^{er} juin 2023
Weilenmann Maria	Responsable des placements

Excusé-e-s

Organisations membres

Bucher Ralf	Bauernverband Aargau
Degen Nadine	Service de l'agriculture
Eberhard Andreas	Volkswirtschaftsdepartement des Kantons Schaffhausen

Fatzer Jürg	Verband Thurgauer Landwirtschaft
Genini Sem	Unione Contadini Ticinesi [EF1]/ commission de gestion
Gisler Damian	Amt für Landwirtschaft Altdorf
Gutshauser Samuel	Bauernverband beider Basel
Heller Stefan	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband / Vorstandsmitglied
Hofer Franz	Oekonomische Gemeinnützige Gesellschaft Bern (OGG Bern)
Huguelit Yann	Chambre neuchâteloise de l'agriculture et de viticulture
Michael Sandro	Bündner Bauernverband
Mühlebach Irene	Amt für Landwirtschaft Appenzell
Mumenthaler Gaby	Berner Bauern Verband
Oesch Christian	Association suisse des fabricants d'aliments fourragers
Pfister Martin	LBBZ Schluechthof Cham
Weber Stefan	Ebenrain-Zentrum für Landwirtschaft, Natur und Ernährung

Membres individuels (particuliers)

Boudry Sophie et Nicolas
 Dossenbach Carla
 Dumelin Martina
 Fritsche Claudia et Peter
 Heierli Hansruedi
 Käslin-Roth Helen et Markus
 König Tiziana
 Kuratli Rosmarie et Ruedi
 Maçon David et Lucy
 Meier-Fröhlich Kurt et Cornelia
 Milli
 Mürner-Zurbrügg Andrea et Priska
 Pannatier Marius
 Perdrizat-Duboux Yolande
 Perroud Jean-Pierre et Patricia
 Pollak Gusti
 Rüttimann-Wetli Herbert und Margrit
 Dr. Thalmann Hans
 Wittenwiler-Amacker Milli

Agriviva

Tischhauser Nalani apprentie